

PROCÈS VERBAL

CONSEIL DE LIGUE DU MARDI 25 JANVIER 2022

VISIOCONFÉRENCE - 19H00

Présents :

Mesdames : Sylvia SERMANSON – Catherine AZEDE – Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR

Messieurs : Jean DARTRON – Lucien GALVANI – Bruno EDOM – Jean-Charles ALCOOL – Éric NESTAR
– Guy MANETTE – Rodrigue SAINT-VAL – Teddy FREREAU – Yohann SELBONNE –
Philippe MAQUIABA – Stéphane ZAMORE – Victoire RAMLALL – Gérard PINSON –
Bruno EDOM

Absents :

Messieurs : Mickaël MERABLI – Élain ELIE – Thierry COLOMBO

Participants :

Messieurs : Fabrice THOMAS-BABEL (Directeur) – Franck LOUIS (DTR) – Steeve ZABEAU (Président
CRA).

Ouverture de la séance à 19h30

ORDRE DU JOUR :

- 1) Validation du PV du 5 janvier 2022
- 2) Bilan d'étape après les trois premières journées de R1-VITO, le lancement de la R2 et de la R3 : pourcentage de rencontres reportées - point sur la reprogrammation des rencontres - point sur les rencontres à arbitrer par le CDL (S. ZAMORE)
- 3) Point sur la mise en place du Naming R1-VITO : panneau, plan de communication, délégués VITO, relations avec le parlementaire (directeur)

- 4) Point sur le football d'animation : état des lieux - proposition de calendriers - informations de reprises (DTR)
- 5) Point sur les compétitions des jeunes : état des lieux - proposition de calendriers - date de reprises (Ph. MAQUIABA)
- 6) Point sur le football féminin : état des lieux - proposition de calendrier - format de reprise (Ph. MAQUIABA)
- 7) Point sur la Coupe VYV - poursuite de la compétition - compte-rendu financier de la phase locale (Ph. MAQUIABA : J. MARTIAL)
- 8) Point sur le Futsal : état des lieux - proposition et format de reprise - Jeux de la Caraïbe (Y. SELBONNE)
- 9) Point sur les sélections (Président / G.PINSON)
- 10) Point sur l'évolution du nombre de licenciés (Directeur)
- 11) Point sur l'arbitrage - évolution du nombre d'arbitres - actions mise en œuvre - évolution DMA (CTRA)
- 12) Point sur le dispositif FAFA : suivi des dossiers en cours - projet de rénovation du stade L. THURAM à Anse-Bertrand (G.MANETTE)
- 13) Évolution des statuts et des règlements généraux de la Ligue : mise à jour réglementaire (Secrétaire général)
- 14) Évènement « Pasyonéman Gwadeloup » : nouvelle date, lieu, délégation (Président / Directeur)
- 15) Programmation du séminaire UEFA et du séminaire de la Ligue (Président)
- 16) Questions diverses

1) Validation du PV du 5 janvier 2022

Le procès-verbal de la réunion du CDL, du 5 janvier 2022, est approuvé à l'unanimité des membres présents sous réserve de la prise en compte des corrections suivantes :

- Date du CDL 5 janvier au lieu du 10 janvier 2022
- Jean-Charles ALCOOL au lieu de Jean-Claude ALCOOL
- Élain ELIE au lieu de Alain ELITE

2) Bilan d'étape

Stéphane ZAMORE dresse un état des lieux des matches reportés pour cas de Covid. Il présente ensuite un calendrier de poursuite des compétitions portant sur les 4^{ème} et 5^{ème} journées. La reprogrammation des matches reportés se fera dès que la situation sanitaire le permettra et que les infrastructures seront disponibles,

et autant que possible le mercredi après-midi pour les clubs proches géographiquement. Une fois le couvre-feu levé, le rattrapage des matchs en retard pourra être entrepris de façon plus régulière.

Le CDL remercie S. ZAMORE pour son travail et valide le calendrier proposé.

3) Point sur la mise en place du dispositif VITO

Le Directeur fait un retour d'expérience sur l'application du protocole VITO, dont le lancement est globalement une réussite, cependant certains axes d'amélioration sont identifiés. Si la très large majorité des équipes respectent le protocole, on note que certains clubs et ou entraîneurs refusent de jouer le jeu (non-respect du protocole d'avant-match, interviews hors de la zone réservée). Ce point est important et peut-être déterminant lorsqu'il s'agira de faire bénéficier ces clubs des retombées du naming en fin de saison. Le Président rappelle au CDL les enjeux de ce naming pour les clubs (à savoir pour partie des retombées financières et pour partie des dotations en matériel). Il souligne à nouveau qu'il s'agit d'une première, et que beaucoup de Ligues, y compris hors du football, nous envient. Le Président demande aux référents géographiques du CDL de se rapprocher des Présidents de ces quelques clubs réfractaires, afin de refaire un point avec eux, et ce dans une démarche de dialogue et d'explication.

On note également l'absence de certains nombres de délégués VITO désignés sur certaines rencontres.

Il est décidé qu'en cas d'absence du délégué Vito, le délégué du match prendra automatiquement le relais, avec l'aide du club recevant.

Le CDL valide le principe d'une revoyure à l'issue de la prochaine journée afin de faire évoluer le dispositif le cas échéant.

Aujourd'hui, tous les stades accueillants des matchs R1 sont équipés en terme de panneau VITO.

Le 1^{er} Vice-Président G.MANETTE se veut rassurant et trouve le bilan largement positif s'agissant d'une telle nouveauté, et indique qu'il est important de garder la confiance du partenaire qui a décidé de s'afficher et participer au développement du football guadeloupéen.

En termes de nouveauté, le Directeur précise que le challenge des buteurs est lancé. Les buts seront comptabilisés après chaque journée, à partir des feuilles de matches (FMI), d'où la nécessité de bien renseigner cette dernière.

Des récompenses financières seront attribuées aux trois meilleurs buteurs de la saison de la saison R1-Vito.

Des propositions de dotation seront faites lors d'un prochain Conseil de Ligue.

Le même principe de rétribution prévaudra pour le titre de meilleur joueur dans chacun des championnats. Les modalités de désignation seront également mises en débat lors d'un prochain CDL.

Le CDL prend acte et remercie le Directeur pour ces informations.

4) Point sur le football d'animation

Après avoir rappelé l'importance du retour au jeu le plus vite possible pour éviter le décrochage des enfants, et dressé un état des lieux des clubs engagés, le DTR présente les projets de calendriers et de format de reprise.

Il ajoute qu'il sera toujours possible pour les clubs ayant un peu de retard de s'inscrire dans la démarche dans les prochaines semaines.

Le secrétaire Général adjoint (SGA) T. FLEREAU, rejoint par le 1^{er} Vice-Président G. MANETTE abonde dans le sens d'une reprise au plus vite, d'autant que ces catégories ne sont pas concernées par le pass sanitaire.

Après discussion, il est décidé par le CDL que la reprise du football d'animation se fera le dimanche 30 janvier, comme proposé par le DTR.

5) Point sur les compétitions des jeunes

Le projet de reprise des compétitions des jeunes est présenté par le SGA T. FLEREAU :

- U14 foot à 8 (10 poules géographiques) : 1^{er} plateau le 6 février 2022
- U14 foot à 11 : démarrage le 13 mars 2022
- U16 (4 poules) : démarrage le 6 février 2022
- U18 (3 poules) : démarrage le 6 février 2022.

En ce qui concerne les féminins LR1 et LR2, la programmation sera faite ultérieurement.

Après échange et discussion le CDL valide le calendrier tel que présenté par le SGA.

6) Point sur le football féminin

Le bilan dressé par P. MAQUIABA fait apparaître que seulement 6 clubs sont engagés. Pour le DTR, il est important, quelque soit le nombre de clubs, de lancer les compétitions afin de créer une émulation et de faire revenir les filles sur les terrains.

Il est donc décidé d'organiser un championnat avec les 6 clubs engagés. La commission est chargée de procéder à la programmation des matchs.

Le CDL prend acte des informations données, valide le principe de la reprise et remercie le Vice -Président Ph MAQUIABA.

7) Point sur la coupe VYV

Le Vice-Président Ph MAQUIABA explique que la LAGF a décidé, compte tenu de la situation sanitaire en Guyane (déplacement soumis à septaine), et en Martinique (retard sur désignation du finaliste), de reporter la phase finale de la Coupe VYV, qui devait se dérouler en Martinique à la fin du mois de janvier, tout en maintenant la compétition à une date ultérieure.

La session 2021-2022 est en cours de programmation. Le bilan financier de la phase locale sera présenté ultérieurement.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le Vice -Président Ph MAQUIABA.

8) Point sur le Futsal

Le Vice-Président Y. SELBONNE, rapporte que le nombre de licenciés en Futsal est très faible. A ce jour, seuls huit clubs se sont engagés en séniors masculin et six en séniors féminin. La reprise est envisagée pour la mi-février, par la Coupe de la Guadeloupe, et se poursuivra ensuite par les différents championnats.

Le problème du nombre d'arbitres et de leur formation se pose avec acuité.

La solution, d'après le Président de la CRA, passe par une campagne de recrutement de jeunes arbitres, couplée au retour des arbitres qui officiaient déjà et qui doivent reprendre leur licence avant le 1^{er} février. Le Directeur rappelle que le CTRA attend d'avoir la liste des clubs ayant des candidats arbitres pour initier une programmation de formation, étant entendu que le contexte actuel ne permet pas de l'envisager avant la mi-février comme indiqué par la DTA.'

Le Vice-Président Y SELBONNE évoque également les Jeux de la Caraïbe et la participation d'une sélection émanant de la Ligue à ces jeux pour représenter la Guadeloupe.

Le critère d'âge U23 pour participer à ces jeux nécessite un arbitrage sur la stratégie à mettre en œuvre au regard des effectifs actuels.

Le Président demande au Vice-Président Y SELBONNE de faire une proposition qui sera débattue au prochain CDL.

Celui-ci s'y engage en précisant qu'il va initier la mise en place d'un COPIL dédié à l'organisation de ces Jeux.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le Vice -Président Y SELBONNE.

9) Point sur les sélections

G PINSON présente les axes retenus pour la sélection A, qui devront se décliner sur l'ensemble des sélections dans une logique d'équité et de préservation des équilibres financiers de la Ligue.

L'évolution de notre football passe par une montée en compétenceS, tant de l'encadrement technique, que de l'encadrement administratif et médical. Il est donc nécessaire de les renforcer et des les professionnaliser. Pour y parvenir, il faut que la Ligue dégage des moyens (financiers, humains) en lien avec son ambition. Il s'agit de mettre en place un nouveau cadre pour permettre à la sélection de franchir un nouveau cap.

Il est également indiqué que les joueurs appelés en sélection devront avoir un comportement exemplaire hors et sur le terrain.

Au-delà des performances sportives, cet état d'esprit sera déterminant pour intégrer le groupe. Ce point, qui répond à l'alerte forte faite par le Trésorier R ST-VAL lors de son bilan de la Gold cup, fait l'unanimité au sein du CDL.

La Vice-Présidente S SERMANSON demande si la Ligue aura les moyens financiers d'une telle ambition au regard de sa situation financière.

Le Président salut la question et demande au Directeur d'indiquer le cadre dans lequel le budget sera établi. Le Directeur précise que la logique mise en œuvre dans la construction de BP est de rechercher des synergies et d'optimiser les coûts avec une priorisation des coûts variables vs des couts fixes, ce qui va dans le sens d'une meilleure maitrise des charges.

Le Vice-Président Ph MAQUIABA et le SGA T FLEREAU soulignent la nécessité de faire bénéficier l'ensemble des sélections de ces dispositions.

Le Président précise que c'est l'optique choisie mais que, comme dans tous les pays du monde et comme dans tous les sports, nous commençons par la sélection A qui est la pièce maîtresse de nos sélections.

Le Président annonce qu'un rassemblement, auquel sera adossé un déplacement qui donnera lieu à des matches amicaux, est prévu à la fin du mois de mars dans le cadre de la préparation de la Nations League. Les discussions sont en cours avec les équipes que nous devrions rencontrer dans le cadre de ces rencontres amicales.

Le CDL prend acte des informations données et remercie G PINSON.

10) Point sur les licences

Le tableau dressé par le Directeur fait apparaître une diminution du nombre de licenciés de plus de 40% par rapport à la saison précédente à date. Cette baisse de nombre de licenciés, s'explique probablement par la situation du territoire et son positionnement vis-à-vis de la vaccination.

Une communication du Secrétaire Général, suivi d'un phoning, sera faite à l'attention de l'ensemble des clubs afin de les sensibiliser quant aux effets de la date butoir du 31 Janvier pour la campagne de la licence pour la saison 2021/2022.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le Directeur.

11) Point sur l'arbitrage

Les éléments présentés par le Président de la CRA, en l'absence du CTRA, fait apparaître que :

- 111 arbitres, dont 6 femmes, sont aptes pour la saison 2021-2022
- 22 nouveaux arbitres, nouvellement formés, devraient bientôt venir renforcer le corps arbitral.

Le Président de la CRA signale que l'UNAF a un nouveau Président Monsieur GENIESE avec lequel des contacts seront pris très prochainement.

Le CDL prend acte des informations et demande à la CRA de poursuivre ses efforts. Le Secrétaire Général indique qu'une campagne de recrutement sera lancée via le réseau sociaux de la Ligue. Les personnes intéressées seront mises en relation avec les clubs.

Le Président de la CRA demande si des marges budgétaires peuvent être dégagées pour les arbitres (notamment en matière d'équipement).

Le Président demande au Président de la CRA de quantifier le besoin, et rappelle que l'arrivée du CTRA est un gros investissement fait pour l'arbitrage. Par ailleurs, il indique que le directeur cherche à établir un partenariat au profit de l'arbitrage mais que la situation économique rend ces démarches particulièrement difficiles.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le président de la CRA.

12) Point sur le dispositif FAFA

Le premier Vice-président, G Manette, dresse un bilan du dispositif FAFA, qui est en cours de réorganisation. Même si quelques dossiers sont en cours d'instruction, le nombre de clubs sollicitant le FAFA demeure toutefois insuffisant.

Il informe le CDL d'une réunion de travail qui a eu lieu avec la municipalité d'Anse Bertrand, les équipes de la Ligue, et le Président de la CRTIS (B. EDOM), au sujet d'un projet de rénovation du stade L. THURAM porté par l'US Ansoise. Cette réunion a été profitable à la collectivité qui va tenir compte des remarques de la Ligue pour amender son projet. Le principe d'un soutien technique et en ingénierie financière de la Ligue au bénéfice de la collectivité a été acté.

Le Président se félicite de la démarche et appelle le 1^{er} Vice-Président à multiplier ce type d'initiatives avec les collectivités.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le 1^{er} Vice-Président G MANETTE.

13) Évolution des statuts et des règlements généraux de la Ligue

Le Secrétaire Général explique qu'il s'agit de faire une actualisation de nos statuts et de notre règlement intérieur, afin de prendre en compte les évolutions récentes survenues tant sur le plan local que national.

Le travail préparatoire, qui est déjà très avancé, sera bientôt présenté, pour blanc-seing au CDL, avant soumission au service juridique de la FFF et présentation pour l'approbation en Assemblée Générale Extraordinaire.

Le CDL prend acte des informations données et remercie le Secrétaire Général.

14) Évènement « Pasyonéman Gwadeloup »

Le Président et le Directeur rappellent les contours de l'évènement qui se déroulera à Paris, le 3 février 2022. Cet évènement co-organisé avec le CTIG (Comité du Tourisme des Iles de

Guadeloupe) a pour but de promouvoir la Guadeloupe, de faire connaître le Football Guadeloupéen.

Au cours de cette soirée, une vente aux enchères de maillots de plusieurs joueurs internationaux originaires de la Guadeloupe sera effectuée. Le bénéfice de cette vente sera au profit, d'une part du Pôle Parent-Enfants du CHUG, et d'autre part de la relance du football en Guadeloupe.

La délégation d'élus qui fera le déplacement à cette occasion, sera composée du Président, du Premier Vice-Président, de la Conseillère Catherine AZEDE.

15) Programmation du séminaire UEFA et du séminaire de la Ligue

Le Président informe le Conseil de la préparation en cours, de deux séminaires à destination des membres du CDL, qui devront se dérouler, courant mars et avril, par l'UEFA et par la Ligue. Tous les membres du CDL sont concernés par ces deux séminaires.

16) Questions diverses.

Le Secrétaire général informe du lancement de deux campagnes de recrutement de via les réseaux sociaux de la Ligue :

- jeunes délégués,
- arbitres

Le Président informe le CDL du décès de l'ancien secrétaire général de la Ligue de Martinique : Fred MIRAM MARTHE-ROSE qui a beaucoup œuvré pour le football Martiniquais et plus largement Antillais, et fait part de sa tristesse. Le 1^{er} Vice-Président G. MANETTE signifie son accord pour représenter la Ligue aux obsèques qui se dérouleront le samedi 29 Janvier au ROBERT.

La séance est levée à 23h10

Le Président

Jean DARTRON



Le Secrétaire Général

Lucien VANI

